



Suivi des négociations sectorielles Assurances 2019-2020

Blocage des négociations

Grâce à la mobilisation du 13 février 2019, l'Accord Interprofessionnel (AIP) vous a accordé une augmentation du pouvoir d'achat de 1,1% !

Suite à cet accord, un cahier de revendications en front commun a été déposé chez Assuralia réclamant la totalité du pouvoir d'achat sous forme récurrente.

Alors que vous êtes privés d'une augmentation récurrente du pouvoir d'achat depuis plusieurs années, que vos conditions de travail se détériorent sous prétexte de digitalisation, nous posons le constat qu'entre 2015 et 2018, les dividendes versés aux actionnaires n'ont cessé d'augmenter.

Lors de la réunion de commission paritaire du 2 juillet, les CEO du secteur assurance ont refusé de vous accorder la récurrence sur les 1,1 %.

Parce que vous êtes privés d'une augmentation récurrente du pouvoir d'achat depuis deux ans

Parce que le secteur fait des bénéfices dont profitent largement les actionnaires

Parce que d'autres secteurs, que les assurances, ont obtenu la récurrence

Refusons la position patronale et mobilisons-nous pour que la plus-value issue de votre travail vous revienne !

Premières actions : le front commun syndical a décidé le « gel » des futures négociations sociales au sein des entreprises du secteur. Un courrier a été envoyé aux différents CEO, les invitant à revoir leur position, et la presse sera informée de la situation du secteur.

Sans un changement de position patronale, un plan d'action sera mis en œuvre dès la rentrée !

Vous méritez mieux que des miettes !